

« Maires, élus locaux, mobilisés contre les déserts médicaux : nous soutenons la proposition de loi transpartisane »

Nous, élus locaux, engagés chaque jour au contact de nos concitoyens, partageons la détresse de ceux qui n'ont plus de médecin, et nous inquiétons du sentiment d'abandon qu'elle nourrit, alors que se creusent chaque jour davantage les inégalités d'accès aux soins.

Il faut reconnaître cet échec collectif, lorsque la République n'est plus capable de garantir à chacun l'accès à un généraliste ou à un spécialiste.

Nous ne doutons pas de l'engagement des acteurs, soignants comme politiques, élus comme usagers, à trouver des solutions à cette crise, qui touche des millions de Françaises et de Français. Il n'existe pas de solution « miracle » contre les déserts médicaux, à plus forte raison parce que notre démographie médicale continuera à se dégrader jusqu'en 2030. C'est la raison pour laquelle nous avons le devoir d'agir vite, avec tous les leviers à notre disposition.

Nous soutenons en ce sens la proposition de loi transpartisane actuellement discutée à l'Assemblée nationale. Elle fait de la régulation de l'installation des médecins, déjà appliquée pour de nombreuses professions de santé (kinés, infirmiers, pharmaciens, sages-femmes, dentistes) le nécessaire levier d'une politique à mener par ailleurs sur tous les fronts : poursuite des dispositifs incitatifs, développement de l'exercice collectif et coordonné, amélioration des conditions de travail en internat, démocratisation de l'accès aux études de santé, développement des stages en médecine de ville, accompagnement des collectivités dans leurs politiques locales d'accès aux soins.

Parce qu'il refuse de baisser les bras face à l'urgence, parce qu'il bénéficie d'un large soutien sur les bancs de droite, de gauche et du centre au Parlement, ce texte doit poursuivre son cheminement parlementaire. L'attente de nos concitoyens est forte : ne les décevons pas.

Élus de terrain, attachés à la promesse républicaine de la Santé pour tous, nous appelons l'ensemble des députés à voter cette loi indispensable.